

Département de la Moselle
Communauté de Communes de l'Arc Mosellan

COMMUNE DE VOLSTROFF

Plan Local d'Urbanisme

06-1-1 – Liste des Servitudes d'Utilité Publique

Approbation de la révision du PLU	DCM	14/11/2022
Mise à Jour n°1	arrêté	21/07/2023
Modification n°1 du PLU	DCM	16/06/2025
Mise à Jour n°2	arrêté	18/09/2025

**Mise à jour par arrêté n°40/2025
en date du 18/09/2025**

Date de référence : septembre 2025

VOLSTROFF

Tableau des Servitudes d'utilité Publique affectant l'occupation du sol

CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT	SERVICE RESPONSABLE
AC1	Servitudes de protection des Monuments Historiques - classés - inscrits.	Articles L.611-1 à L.624-2 du code du patrimoine et décrets d'application de la loi du 13 décembre 1913	Le périmètre délimité des abords (PDA) du château fort médiéval de Schell Vinsberg inscrit au titre des MH par arrêté du 24.12.1991, est créé selon le plan joint en annexe à l'arrêté préfectoral du 05/07/2023.	Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Moselle 10, 12, Place St Etienne 57000 METZ
BoisForêt	Protection des bois et forêts soumis au régime forestier.	Circulaire interministérielle n° 77104 du 1er août 1977. Article 72 de la loi n° 2001-602 du 9 juillet 2001. Décret n° 2003-539 du 20 juin 2003.	Forêt communale de VOLSTROFF. Forêt communale de KOENIGSMACKER.	Office National des Forêts (O.N.F.) Agence territoriale de METZ 1 rue Thomas Edison 57070 METZ
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	L.323-3 à L.323-9 du code de l'énergie pour les SUP issues de la DUP et L.323-10 du code de l'énergie pour les SUP établies après la DUP au voisinage des ouvrages de transport et de distribution.	Ligne aérienne 63 KV N°1 DALSTEIN - SAINT HUBERT. Liaison aérienne 63 KV N°1 BASSE HAM - REINANGE. Liaison aérienne 63 KV N°1 REINANGE - SAINT HUBERT. Poste de transformation 63 KV de REINANGE.	RTE- Centre Développement & Ingénierie Nancy/SCET TSA 30007 - 8 rue de Versigny 54608 VILLERS-LES-NANCY Cedex Les demandes d'autorisation d'urbanisme sont à adresser à : RTE - GMR Lorraine 12 rue des Feivres 57073 METZ
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	L.323-3 à L.323-9 du code de l'énergie pour les SUP issues de la DUP et L.323-10 du code de l'énergie pour les SUP établies après la DUP au voisinage des ouvrages de transport et de distribution.	Réseau 20 KV.	ENEDIS-ERDF allée Philippe Lebon, BP 80428 57954 MONTIGNY-LES-METZ CEDEX

Servitudes I4 – RTE – Groupe Maintenance Réseaux Groupe Maintenance Réseaux Lorraine – 12 rue des Feivres - 57070, METZ.

Sur le territoire couvert par ce document d'urbanisme, sont implantés des ouvrages du réseau public de transport d'électricité dont vous trouverez la liste ci-dessous.

Il s'agit de :

- Liaison aérienne 63kV N°1 DALSTEIN-ST-HUBERT
- Liaison aérienne 63kV N°1 REINANGE-ST-HUBERT
- Liaison aérienne 63kV N°1 BASSE HAM-REINANGE
- Poste de transformation 63kV REINANGE